

## ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.*

**L**. ROME. Ce fut le 24. Mars que l'Ambassadeur de Portugal se retira de cette Cour, sans avoir pris congé du Pape, & pour les raisons énoncées dans le précédent Journal page 343. Son Exc. fut accompagnée hors la Ville par le Cardinal Pereira & par les Seigneurs de sa Nation qui se trouvoient ici, & prit la route de Florence, pour se rendre à Livourne, où elle attendra les derniers ordres de sa Cour. Ce Seigneur se nomme Dom André Mello de Castro, & remplissoit depuis près de sept ans l'Ambassade de S. M. Portugaise auprès du St. Siege, ayant eu sa premiere Audience publique le 29. Septembre 1721. Il a laissé quatre magnifiques Vases de Porcelaine à la Duchesse de Bracciano Odescalchi, & plusieurs galanteries aux Princesses de Carbognano & Rossano Borghese, qui étoient ses meilleures amies. Depuis son départ les Portugais ont prétendu justifier leur conduite par un Ecrit qu'ils ont rendu public, & auquel on a répondu par un autre, qui fait l'apologie de celle qu'a tenuë le St. Pere à l'égard de Mr. Bichi. Le Cardinal Pereira, & l'Agent de cette Couronne font leur possible pour avoir Audience & prendre congé du Pape; mais S. S. ayant toujours évité de les voir, ils font, dit on, emballer leurs Equipages pour se retirer aussi; & le 26. S. S. ayant été informée que cette Eminence avoit donné l'habit de Religieuse à une Novice dans le Monastere de St. Laurent, en témoigna son ressentiment d'une  
maniere